



Littoral

Les mérous viennent au contact

Les observations réalisées samedi dans les Calanques révèlent une évolution encourageante de leur comportement



Belle moisson pour les quelque 200 plongeurs bénévoles qui ont participé ce week-end à la 11^e campagne de recensement des espèces emblématiques du Parc national des Calanques. Ont notamment été répertoriés 176 mérous (ci-dessus à gauche), notamment autour de l'archipel de Riou, et 131 grandes nacres (à droite), dont seulement deux étaient mortes

PHOTOS SERGE MERCIER ET GUILLAUME RIUOPPOLLO

Ce n'est pas encore l'aquarium naturel de Port Cros mais on s'en approche. La nouvelle opération de comptage des espèces marines significatives du Parc national des Calanques qui s'est déroulée ce week-end entre l'archipel du Frioul et l'Île Verte, a révélé en effet une évolution notable du comportement de l'un des animaux emblématiques du site ; le mérou brun de Méditerranée (*Ephinephelus marginatus*).

Repéré par les plongeurs bénévoles qui participaient à cette 11^e campagne de science participative, un nombre d'individus plus important qu'à l'accoutumée est resté calme à l'approche des hommes et n'a pas refusé le contact. Et même si la plupart des animaux rencontrés continuent de manifester un comportement fuyant, regagnant précipitamment l'abri protecteur de leur trou, les mérous ont montré un calme inhabituel, suscitant l'enthousiasme des observateurs, notamment des scientifiques venus encadrer l'opération. En attendant que soit dépouillé et analysé l'ensemble des informations recueillies, ces derniers y voient déjà la manifestation d'une évolution encourageante, sans doute favorisée par le moratoire dont bénéficie le mérou et depuis peu le corb. La capture de ces deux espèces est en effet strictement interdite aux particuliers jusqu'en 2023 pour le premier et jusqu'en 2018 pour le second, que ce soit au moyen d'une arbalète de chasse sous-marine ou d'une ligne de pêche mise à l'eau depuis la terre ou un bateau. On peut penser également que la nouvelle réglementation mise en place par le Parc des Calanques commence

à porter ses fruits, notamment avec la création de ZNP (zones de non-prélèvement) où toute forme de prédation professionnelle ou amateur est prohibée.

Un spécimen de 90 cm

Toujours selon les spécialistes, la présence ce jour-là de beaucoup de mérou en pleine eau et leur relative docilité ont sans doute été favorisés également par la saison (le rush de l'été est passé) et la température élevée de l'eau (environ 18 à 20°C). A noter cependant que peu de mérous juvéniles ont été observés ; la plupart des animaux mesurant entre 50 et 60 cm, et le plus gros 90 cm. Quant au nombre d'individus comptabilisés (176 mérous), il ne peut être considéré comme significatif et ne peut faire l'objet de comparaisons statistiques car le nombre d'observateurs bénévoles et donc de sites explorés varie sensiblement d'une année sur l'autre. Ils étaient ainsi près de 200 plongeurs cette année, notamment des apnéistes issus des deux grandes fédérations de chasseurs sous-marins que sont la FNPSA et la FCSMP.

A noter que deux autres espèces emblématiques du parc étaient également étudiées et comptabilisées ce samedi : la grande nacre de Méditerranée (*Pinna nobilis*) avec 131 observations et le corb (*Sciaena umbra*) avec 17 observations.

Cette 11^e édition était organisée par la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM), l'Office de la mer et le Parc national des Calanques, en partenariat avec le Yachting Club de la Pointe Rouge (YCPR) qui assurait la logistique à Marseille, Passion Plongée à La Ciotat et Jean-Claude Cayol ainsi que le CPIE Atelier Bleu à Cassis.

Philippe GALLINI